

L'AVENIR

LE NUMÉRO

5

CENTIMES

DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE



ANNONCES :

Annouces anglaises...
Cherbourg...
Les abonnements sont payés d'avance...

ADMINISTRATION & REDACTION :

70, Cours de la Liberté, 70
LYON

ABONNEMENTS :

2 mois 5 francs
Lyon et départ^s limitrophes, 5 f. 10 c. 20 c.
Pour les autres départ^s.... 6 f. 12 c. 20 c.
(Etranger : port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque

NOS SURPRISES

Nous rappelons à nos lecteurs que L'AVENIR réserve tous les jours des Surprises à plusieurs d'entre eux.

Je reconnais avoir reçu du journal l'Avenir de Lyon, par suite de la convocation trouvée dans mon journal, la somme de dix francs.

Emile BOIMOND,
199, avenue de Saxe.
Lyon, le 30 décembre 1884.

Je reconnais avoir reçu du journal l'Avenir de Lyon, par suite de la convocation trouvée dans mon journal, la somme de dix francs.

PATRU,
quai de Pierre-Scize, 10.

Remis 50 c. pour les ouvriers sans travail.
Lyon, le 30-décembre 1884.

RÉACTION OU RÉVOLUTION

L'opportunisme, hier encore, a fait des siennes dans l'élection de la prud'homie — l'abîme appelle l'abîme. La grande légion des meneurs s'est, dans cette circonstance, montrée à la hauteur de son rôle; elle a pactisé avec la réaction bourgeoise, pour doter Lyon d'un président du conseil des prud'hommes ramassé dans la hotte des nullités les plus absolues. Et, phénomène écrasant, il s'est trouvé dix ouvriers pour affirmer au patronat par l'élection du sieur Henry son droit de conquête dans la défense de ses intérêts primordiaux.

Nous plaignons de tout notre cœur ces... naïfs du rôle inconscient qu'ils viennent de jouer dans cette question où, demain, les intérêts entre ouvriers et patrons pourront être en jeu et gravement menacés.

L'opportunisme nous a depuis bien longtemps, trop longtemps, hélas! habitués à ces palinodies politiques et commerciales qui doivent cruellement exciter la jalousie du prestidigitateur Robert-Houdin.

« Nos portes sont ouvertes à tous les républicains », ont dit et disent encore les Monfalloux de l'opportunisme. Oui, ouvertes à tous les simples qui diront : Amen, au Credo ministériel, et c'est ainsi qu'en République on mène le peuple, comme le toucheur mène le bœuf à l'abattoir.

C'était pas la peine assurément.

L'opportunisme, nul ne peut plus le contester, est le cousin-germain de la théologie.

L'alliance de ces deux natures hybrides est désormais officiellement greffée. L'opportunisme a pour règle d'adhérer, en apparence, aux réformes proposées, mais d'en éluder la réalisation sous toutes sortes de prétextes, et d'en demander l'ajournement, en alléguant que le moment n'est pas encore venu; et le moment, comme la manne des Hébreux, n'arrive jamais; c'est l'opportunisme, sans opportunité.

Ce qui vient de se passer dans le conseil des prud'hommes de Lyon se passe journellement et ponctuellement au quai d'Orsay.

Electeurs, fouillez vos poches et déclarez-vous satisfaits devant les satisfaits du ministère. Vous vous plaignez de la gabegie de la prud'homie, mais, voyez donc ce qui vient d'avoir lieu pour le budget des cultes;

c'est un comble que l'empire et la royauté n'ont pas connu.

Les ministres ont donné récemment et d'un cœur léger, un nouvel exemple de leur politique indécise et ambiguë. Dans un projet, ils proposaient de conserver les allocations aux facultés de théologies, dont la suppression a été demandée à plusieurs reprises par des députés de l'extrême-gauche et de la gauche radicale.

Le rapporteur lui-même, un homme qui estime que la religion est une chose sacrée, une espèce de femme de César, s'est borné à constater leur parfaite inutilité.

Pour enlever la croisade opportuniste, le ministre de l'instruction publique a combattu cet amendement, non pas en plaçant le fond, en soutenant l'utilité de ces établissements, mais en s'attachant à un défaut de forme. On ne doit pas, suivant lui, par voie d'amendement au budget, supprimer une institution existante; c'est par une loi spéciale qu'on doit statuer.

Comme noblesse opportuniste oblige! Et les tortues de l'Assemblée ont dit amen après le Credo de l'anguille ministérielle qui porte le beau nom de Rousseau (Waldeck pour les dames du monde).

Les élections générales approchent, et nous ne pouvons croire que les électeurs ne puissent, au moment psychologique du vote, se souvenir de ces farces à la Sganarelle. Oui, nous sommes persuadés que chacun fera son devoir, chacun se souviendra que la théologie est l'antipode de la science et qu'il est grotesque, antirépublicain, antidémocratique d'entretenir, aux frais de l'Etat, des professeurs chargés de dissertar sur des thèses telles que celles de la dévotion du Sacré-Cœur, la résurrection de la chair, etc.

Il plait au clergé de barboter dans cette marre d'insanités cléricales, soit, chacun suit le penchant qui l'entraîne, mais les électeurs auront prochainement à se souvenir que cette leçon ne doit pas être perdue, que devant cette orgie ministérielle, le peuple a un devoir tout tracé : celui de faire de bonnes et sérieuses élections en 1885.

Le programme républicain est tracé : Réaction ou révolution!

J.-B.-A. PAGES.

Quand un citoyen est frappé pour la défense de la liberté, le devoir strict, absolu, de tous les bons citoyens est de prendre en main sa cause, comme s'ils étaient eux-mêmes frappés.

COURIER.

DÉPÊCHES DE NUIT

QUERRE DE CHINE

Départ de nouveaux renforts

De nouveaux renforts vont quitter Toulon dans la dernière quinzaine de janvier, à destination du Tonkin, où ils vont aller renforcer l'armée du général Brière de l'Isle.

On arme en ce moment les transports nécessaires pour emmener cinq ou six mille hommes.

D'autre part, le cuirassé le Turenne est prêt à prendre la mer et à partir pour la Chine si les circonstances l'exigent. Du reste, l'amiral Courbet aura sous ses ordres, le 20 janvier, grâce aux renforts qui lui ont déjà été expédiés, une véritable armée navale composée de : 4 cuirassés, 14 croiseurs, 2 torpilleurs, 1 grand transport, 1 transport-avisos et 6 canonnières, soit, en tout, 28 bâtiments.

Engagements au Tonkin

D'après une dépêche de Hong-Kong, adressée au Standard à la date du 28, il y a chaque jour au Tonkin des engagements entre les Chinois et les avant-postes français.

Toutes les troupes françaises disponibles sont employées à parcourir et à dévaster la contrée située entre Bac-Ninh et Haid-Zuong, qui est infestée de guérillas chinoises. Les Chinois continuent à envoyer à Formose et au Tonkin de grandes quantités de renforts, ainsi que de l'argent.

ROME. — Le roi reviendra demain; il recevra les ministres de Chine et, mercredi, le corps diplomatique.

Les ministres de Chine resteront à Rome quelque temps.

Un décret confère aux sous-officiers des armées de terre et de mer des croix de la Légion d'honneur pour faits de guerre au Tonkin, en Chine et à Madagascar.

NOUVELLE ALARMANTE

Depuis trois jours, le bruit circule avec persistance, à Toulon, qu'un torpilleur chinois a fait sauter le transport de l'Etat Bien-Hoa, parti de Toulon le mois dernier pour le Tonkin avec des soldats et du matériel de guerre.

Ce bruit est-il fondé? Nous l'ignorons; mais, s'il ne l'est pas, le ministère de la marine a le devoir de rassurer, sans le moindre retard, les familles des marins et des militaires qui sont à bord de ce navire.

Informations

S. A. R. le duc de Gênes, cousin du roi Humbert, est arrivé hier matin à Paris; il se rend en Angleterre où il doit prendre le commandement du nouveau cuirassé italien le Giovanni Bausan.

BERLIN. — Le bruit court, dans les cercles diplomatiques, qu'il est question dans certaines régions influentes de faire une monarchie du nouvel Etat du Congo.

ROME. — On annonce, dans les cercles bien informés, que l'Italie occupera positivement quelques points importants sur les côtes de la mer Rouge; on ajoute que cette occupation aurait lieu dans le courant du mois de janvier.

La plus grande activité règne au ministère de la marine.

Le Nord de Bruxelles, organe officieux russe, dément d'une manière formelle la nouvelle publiée par les journaux de Londres et suivant laquelle des agents russes s'occupent de détourner l'opinion de l'Afghanistan de l'alliance avec l'Angleterre.

Une très curieuse cérémonie a eu lieu hier à Caen.

Il s'agissait de la troisième distribution annuelle des récompenses aux nourrices du Calvados.

On appelle ces fêtes la Toussaints du Calvados, parce que la fête des nourrices est la fête des seins.

M. Waldeck Rousseau est parti pour la Moite-Bauvrou; il doit y visiter le pénitencier.

Demain, les amis de Gambetta iront rendre visite à la petite maison de Villed'Avray.

LILLE. — Dans la séance de cet après-midi, la commission d'enquête a entendu le syndicat des filateurs de coton.

LONDRES. — On télégraphie de Vienne au Daily Chronicle de ce matin, qu'un meeting ouvrier a été tenu hier, dans lequel M. Liebknecht, l'orateur socialiste démocratique du reichstag allemand, a pris la parole.

KLAGENFURTH. — Pendant la nuit de samedi, de fortes secousses de tremblements de terre ont été ressenties à Tarvis et dans les

environs de cette ville. On a particulièrement noté trois secousses d'une grande intensité. De nombreuses maisons ont été lézardées.

— On télégraphie de Scutari que des officiers de l'état-major ont tracé un chemin de fer stratégique du lac de Scutari à Tunis, afin de pouvoir transporter, le cas échéant, des troupes turques à la frontière monténégrine.

— D'après une dépêche de Hong Kong adressée au Standard, à la date du 28, il y a chaque jour, au Tonkin, des engagements entre les Chinois et les avant-postes français.

DERNIER ÉCHO DU PARLEMENT

Il est voté, le crédit provisoire. Par 351 voix contre 127, la Chambre a accordé un milliard au ministère à l'occasion des étrennes; mais cela n'a pas été sans une discussion vive et animée.

M. Raoul Duval a ouvert la tranchée contre le ministère; il conteste au ministre des finances le droit de prévoir les recettes, alors que les dépenses ne sont pas encore votées.

Le ministre lui répond en invoquant quelques précédents.

M. Lockroy prend ensuite la parole.

Il ne dissimule à personne que la situation est grave et que le vote des douzièmes provisoires est une ressource qui manque absolument de prestige; il ajoute que les précédents invoqués ne s'appliquent point au cas actuel; enfin, il « pousse une colle » assez embarrassante au gouvernement. Comment procédera-t-on, pendant le trimestre « provisoire », à l'égard des séminaires, des chanoines et des facultés de théologie, dont les crédits naviguent sur un volcan?

M. Raspail est aussi pessimiste que M. Lockroy.

M. Clémenceau accuse le ministère de discréditer la Chambre et va même jusqu'à déclarer que le régime parlementaire est ébranlé jusque dans ses assises.

Enfin, M. Ribot arrive à la rescousse : le gouvernement a bien fourni quelques explications qui répondent par avance à la question que M. Lockroy a posée : les services dont la suppression a été prononcée par la Chambre ne figurent pas dans l'état de répartition provisoire, parce qu'ils sont payés seulement par trimestre; c'est là, selon M. Ribot, un petit truc indigne du gouvernement de la République, et la commission entend en dégager sa responsabilité.

M. Clémenceau demande à la commission dans quelle mesure il faudra renoncer aux économies proposées par elle.

Conclusion : Contribuables, passez à la caisse du percepteur, vous y serez bien reçu — en vous y présentant poliment.

Naïvetés cléricales

Nous lisons dans un journal bien pensant de Paris :

Miracles à bon marché

Pendant ce temps, le Mahdi se conduit comme un rat dans un fromage de Hollande; il festoie joyeusement la naissance d'un fils qui vient de lui donner sa treizième femme. Ne croyez pas que ce soit la dernière, car il a l'habitude de s'emparer de tous les biens de ceux qui en ont et d'envoyer leurs filles dans son harem. Il finira par trouver quelqu'un qui se fâchera et lui logera une balle dans le crâne. En attendant, il émerveille ses adhérents par un miracle qui ne coûte pas cher. Comme il parle sans cesse de l'esprit de Dieu, on lui de

mande à le voir, et il répond : « Le voilà ! » Cet esprit de Dieu, c'est du bicarbonate de soude qu'il jette dans sa limonade et qui la fait immédiatement bouillonner, au grand ébahissement des assistants. Quelque apothicaire lui a montré ce petit tour de passe-passe : croyez donc à la régénération de l'Islam par de pareilles gens !

Mais il nous semble que les eaux de la Salette, de Lourdes, etc., dénotent autant et même plus de fanatisme et de superstition bête que la limonade du mahdil.

Pauvres cléricaux ! Ils voient la paille qui se trouve dans l'œil de l'islamisme et ne s'aperçoivent pas de la poutre du catholicisme.

Un Officier du Sacré-Cœur

Le capitaine du 12^e escadron de chasseurs, en garnison à Rouen, qui avait obligé les sous-officiers du 3^e régiment territorial à souscrire dix francs pour l'église du Sacré-Cœur de Montmartre en les libérant vingt-quatre heures avant la date fixée, vient d'être suspendu de son grade pendant un an.

Ce capitaine calotin pourra se consoler en pensant que le père éternel lui tiendra compte de cela dans le royaume des cieux.

ÉTRANGER

ITALIE. — Le navire italien le *Messaggero* a pris possession de Sela, au sud de la baie de Tadjourah, en face d'Obock.

Les cercles politiques commentent vivement cette nouvelle.

— Le prince Louis Bonaparte est depuis quelques jours incognito à Moncalieri, et il est allé avec sa mère et sa sœur à la rencontre du prince Napoléon, qui est arrivé à Turin hier dans l'après-midi.

ANGLETERRE. — On mande de Londres que le comte Baldwin de Hanaut, fils aîné du comte de Flandres, héritier du trône de Belgique, doit arriver prochainement en Angleterre pour faire ses études à l'Université d'Oxford.

BELGIQUE. — L'Association libérale s'est réunie hier pour procéder à l'élection du nouveau président et à celles de plusieurs membres du comité, élections rendues nécessaires par suite de la scission qui s'est produite dans l'Association.

M. Janson a été élu président.

AUTRICHE-HONGRIE. — Louis Kossuth, dont plusieurs journaux avaient récemment annoncé la mort, vient d'écrire au député L. Helfy, qu'il se portait à merveille. M. Helfy est parti pour Turin pour rendre visite à l'ancien dictateur.

Le *Tagblatt*, de Vienne, annonce que le tribunal des délits de presse à Vienne a interdit, en considération de certains passages de l'article « la Société de Vienne », la vente du numéro du 15 décembre de la *Nouvelle Revue*.

GRÈCE. — M. Stratos, un des membres de la Chambre des députés grecque, a interpellé dernièrement le ministère au sujet de la mission militaire française à Athènes, à la tête de laquelle se trouve le général Vosseur.

M. Tricoupis, président du conseil et ministre de la guerre, a répondu à cette interpellation de M. Stratos, à la séance de lundi passé.

ESPAGNE. — La province de l'Estrémadure a été désignée comme le centre de l'agitation républicaine en Espagne.

— M. Ordega, ministre plénipotentiaire de première classe à Tanger, est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française à Bucharest, en remplacement de M. le baron de Ring.

RUSSIE. — Saint-Petersbourg. — La police a fait une importante arrestation dans une maison meublée. Elle a arrêté un jeune homme récemment arrivé ici, en la possession duquel on a trouvé cinq revolvers, une certaine quantité de dynamite et beaucoup de pamphlets révolutionnaires.

Une souricière a été établie autour de la maison, et différentes personnes qui sont venues voir le voyageur ont été également arrêtées.

LES DÉPOUILLES DE F. ORSINI

Les radicaux italiens, auxquels s'étaient joints quelques-uns de nos députés de l'Extrême-Gauche, ont fait des démarches auprès du gouvernement français, en vue d'obtenir la dépouille de Félix Orsini, qu'ils se proposeraient de transporter à Meldolo, en Romagne, sa ville natale.

Ce projet, qui déplaît fort au roi Humbert, n'aboutira probablement pas.

Nous apprenons, en effet, que M. Menabrea, ambassadeur d'Italie à Paris, a reçu l'ordre de prier le sieur Ferry de ne pas donner suite à la demande des républicains italiens.

Nous connaissons assez la platitude du premier ministre de la République française, pour être assuré qu'il agira selon la volonté du roi d'Italie. Nous garderons donc les restes de l'illustre régicide qui faillit nous débarrasser, en 1858, du Bonaparte que nous avons subi pendant vingt ans.

CATASTROPHE EN ESPAGNE

MADRID. — On a reçu, aujourd'hui, des détails encore plus navrants sur les effets du tremblement de terre.

Les pertes matérielles sont incalculables, et le nombre des victimes, que l'on ne peut encore fixer, dépasse toutes les prévisions.

Le village de Periana, dans la province de Malaga, a été détruit par l'éboulement d'une montagne. Des 750 maisons dont il se composait, il n'en reste plus une seule.

On a retrouvé, jusqu'ici, trente-cinq morts et dix-huit blessés. Beaucoup sont encore ensevelis sous les décombres.

L'éboulement a atteint une vingtaine de maisons situées dans les environs de Periana et y a fait treize autres victimes.

Les secousses se sont renouvelées tous les jours depuis le 25, moins fortes que les premières. On en signale aujourd'hui de Torrax, dans la province de Malaga.

La maison communale, qui a été très ébranlée, menace ruine ; d'autres maisons sont lézardées.

Beaucoup de maisons du village de Trigiliana de la même province, se sont effondrées. Les habitants se sont sauvés dans la campagne.

Les nouvelles prennent un caractère vrai-

ment désastreux. On annonce, maintenant, que la moitié de la population d'Albunuela, ville de deux mille âmes, a péri.

Il n'y a pas de doute maintenant que le désastre est aussi épouvantable que celui de Casamiccola. Dans le monde officiel, on est stupéfait, car l'étendue de la catastrophe devient d'heure en heure plus effrayante.

Le dernier relevé porte à 1,700 le nombre des morts constatées.

Les édifices seulement ébranlés par les premiers chocs ont été détruits par les secousses des jours suivants. La panique règne toujours dans toute la province de Malaga et la misère devient épouvantable.

BON VOYAGE

La session est close, députés et sénateurs sen vont. Bon voyage !

S'ils pouvaient ne pas revenir !...

Qu'ont-ils fait pendant la session qui vient de se terminer ? Rien. Quels résultats ont eus leurs « travaux parlementaires » ? Aucun.

Jamais, peut-être, l'impuissance parlementaire ne s'était si lamentablement étalée.

Dire que ces vannes, ces pleutres qui composent le Parlement n'ont même pas pu arriver à voter le budget.

Ils ont été forcés de recourir à cet expédient déplorable, honteux, qu'on appelle les douzièmes provisoires.

Et même en usant de ce compromis indigne, on a failli ne pas arriver !

Dans la journée d'hier les ministres ont eu un vrai moment de trac. Pas mal de députés étaient déjà partis. Si on avait réclamé le vote à la tribune, il est hors de doute que le *quorum* n'eût pas été atteint. Les douzièmes provisoires n'auraient pu être votés, — faute de votants.

Alors que faire ? que devenir ? comment sortir de là ?

On est sorti de ce mauvais pas. Mais un expédient sera encore nécessaire. La perception de l'impôt n'étant possible qu'après la promulgation de la loi dans les départements et le *Journal Officiel* ne pouvant arriver dans certains de ces départements que le 1^{er} janvier au soir, il faudra envoyer le texte de la loi par *dépêches télégraphiques*.

Vraiment, tout cela n'est-il pas misérable et écoeurant au plus haut point ?

Enfin, les voilà partis, honorables et pères conscrits ; ils vont « tâter le pouls à l'opinion publique. »

Puisse-t-elle leur répondre par un coup de pied au derrière !

DERNIÈRE HEURE

PARIS, 10 h. soir. — Le conseil municipal de Paris, dans sa séance de la nuit dernière, a repoussé les crédits relatifs aux traitements des employés de la préfecture de police, des huissiers et du personnel des commissariats de police, des employés et des agents de la police municipale.

11 h. — Dans le conseil de l'Elysée qui s'est tenu ce matin, l'amiral Peyron a communiqué à ses collègues une dépêche du général Brière de l'Isle annonçant que les

Français ont poussé une pointe en avant jusqu'à Tuyen-Quan où ils ont fait subir aux Chinois des pertes considérables, tandis que les nôtres n'en ont éprouvé que d'insignifiantes.

11 h. 25. — Un train de voyageurs venant de Liverpool a rencontré hier un train de marchandises, stationnant près de Wigan ; on signale 24 blessés, il n'y a eu aucun tué.

Minuit. — Le *Standard* reçoit de Vienne et de source chinoise la nouvelle que la Chine enverra des troupes en Corée si les troubles y continuent.

1 h. m. — Le *Cri du Peuple* annonce que la commission des ouvriers sans travail, conformément à la décision prise dimanche par le meeting de la salle Lévis, a nommé hier une délégation de cinq membres chargés de se rendre aujourd'hui à l'Hôtel-de-Ville pour sommer le conseil municipal de prendre des mesures destinées à remédier à la crise ouvrière.

M. Bouée, président du conseil municipal a invité la délégation à formuler ses réclamations par écrit, le conseil ne pouvant pas prendre en considération des revendications simplement verbales.

MENUS PROPOS

Le facteur réclame ses étrennes. On lui donne 5 francs.
— Mais... dit la femme, nous ne sommes pas encore arrivés au nouvel an.
Le facteur, très gracieux :
— Ça ne fait rien, madame, je reviendrai.

A l'occasion du 1^{er} janvier, M. Ch. Mengin sera nommé chevalier... de la Légion d'honneur, pour services exceptionnels.

C'est comme du vent.

Une traduction libre de la mention P.-P.-C., mise au bas des cartes de visite de MM. les sénateurs en mal de renouvellement :

PARTI POUR CANDIDATURE

INSTALLATION du Conseil des Prud'hommes

Hier avait lieu, à dix heures du matin, dans la salle des prud'hommes, l'installation du nouveau conseil.

M. Bouffier, délégué par le maire, y a procédé et le doyen d'âge du conseil a pris la présidence afin de faire procéder au renouvellement du bureau.

Cette élection, dont nous donnons le résultat ci-dessous, nous prouve le peu de dignité que possèdent les opportunistes lorsqu'ils ne peuvent s'emparer du pouvoir. Les membres ouvriers du conseil avaient tenu une réunion à l'effet de s'entendre sur le choix du candidat ouvrier à la présidence en remplacement de M. Chépie. Deux candidats étaient en présence : le citoyen Romain, opportuniste, et le citoyen Charvet, indépendant, ayant accepté le mandat.

LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

PREMIÈRE PARTIE

Le Diable à Tournai

(Suite).

C'était par là que Jeanne avait vu si souvent don Raphaël accourir.

Madeleine soupira, et, penchant son front attristé, elle continua sa route.

Soudain un pas léger frôla le gazon derrière elle, un bras frissonnant se passa autour du sien.

Et elle reconnut Jeanne qui arrivait haletante, Jeanne qui, en la rejoignant, s'écria :

— Par grâce, par pitié, ne me laisse pas seule ici ! J'ai peur, Madeleine !

— Peur, dis-tu ?

— Oui, peur de moi-même !

La jeune fille serra donc les deux mains de sa compagne.

— Allons ! dit-elle après un court si-

lence, adviene que pourra ! Viens avec moi, mignonne.

Et, sans lui donner le temps de se dédire, elle entraîna la meunière loin du danger qui l'effrayait et l'attirait cependant.

Les deux amies gagnèrent la haute ville, suivirent plusieurs ruelles détournées, et débouchèrent, au bout d'un quart d'heure, au milieu d'un espace carré formé par de grands bâtiments sombres.

C'était l'enclos des Bernardins.

Madeleine s'arrêta devant la vieille maison délabrée que nous avons décrite plus haut, tira de sa poche une clef rouillée, l'introduisit dans la serrure et entra derrière Jeanne.

Quand la porte eût été refermée, la meunière se trouva dans une obscurité complète.

— Prends ma main, lui dit Madeleine.

Muette de curiosité, elle obéit et s'aperçut qu'elle gravissait un escalier vermoulu dont chaque marche criait lamentablement sous son poids.

Arrivée sur le palier, Madeleine, quoique à tâtons, marcha droit à une fenêtre et poussa un volet.

Un flot de lumière aveugla Jeanne, qui ferma les yeux en clignotant.

Lorsqu'elle les rouvrit, elle se vit sur le seuil d'une vaste pièce au parquet pourri,

au plafond à demi crevé, aux murailles couvertes de tapisseries déteintes.

Au centre de la Chambre, s'étalait un immense lit à baldaquin et à colonnes torsées, dont le couvrepied montrait la corde, dont les rideaux ornés de personnages fantastiques pendaient effrangés et déchirés...

Le reste du mobilier était à l'avenant.

Partout des moisissures, des cendres, des platras et d'innombrables toiles d'araignées, moins remplies de mouches que de poussière.

Se glissant par mille fissures visibles ou invisibles, l'air faisait tourner çà et là des brins de paille, secouait les tentures en loques et agita les haillons du lit.

Jeanne promenait sur tout cela des regards stupéfaits.

— Où sommes-nous ? demanda-t-elle.

— Chez moi, répliqua Madeleine. Cette maison est l'unique héritage que m'a laissé mon père.

— Il est bien peu habitable ton héritage !

— Aussi, ne l'avons-nous jamais habité. Mon père a toujours vécu chez son seigneur et durant ses longues absences, il me confiait à l'oncle Cochefer.

— C'est égal, reprit Jeanne, qui trottait par la chambre comme une souris et qui touchait à tout d'un doigt dédaigneux, —

il est étrange que tu ne m'aies point parlé jusqu'ici de ta propriété...

— Elle n'en valait pas la peine. D'ailleurs je n'ai moi-même mis les pieds ici que depuis la mort de mon père.

— Et tu y viens souvent ?

— Chaque fois que j'ai une heure de loisir, chaque fois qu'une occasion de sortir se présente.

— Et pourquoi faire ? bon Dieu !

— Des fouilles et des recherches.

— Bah !... s'écria Jeanne.

Et ses yeux bleus, arrondis par l'étonnement, pétillèrent.

— Est-ce que, par hasard..., tu supposerais ?...

— Quoi ?

— Qu'il y a ici... quelque part... un trésor enfoui ?

— Je ne le suppose pas, répliqua froidement Madeleine, j'en ai la certitude.

La petite meunière demeura bouche bée.

— Oui, continua la fille de Landry, depuis trois ans j'ai vingt fois fouillé ce logis de la cave au grenier.

— Tu n'as rien découvert ?

— Rien... Mais je ne me découragerai pas... Il faut que cet argent se trouve, car Dieu sait s'il m'est nécessaire.

Jeanne regarda son amie avec effarement.

Avant le dépouillement, le citoyen Charvet demande à ce que la réunion s'engage sur l'honneur à appuyer la candidature qui sortirait de l'urne.

Les opportunistes s'y opposent, déclarant qu'ils ne pouvaient s'engager, si le choix ne leur convenait pas. Les indépendants déclarent alors que eux se rallieront pour sauver le principe de la candidature ouvrière.

Le premier tour de scrutin, sur 20 votants, donnait 9 voix au citoyen Romain et 8 voix au citoyen Charvet, avant le 2^e tour. Le citoyen Romain déclara qu'il se retirait, ne pouvant, pour des considérations personnelles, accepter cette fonction. Le citoyen Charvet restait seul candidat. Il obtint 9 voix au 2^e tour et fut proclamé candidat ouvrier de la réunion.

Quel était le devoir des partisans de la candidature Romain dans cette circonstance? Il nous semble qu'il était tracé d'avance. Ils devaient, faisant acte de bon républicanisme, se rallier à la candidature de leur collègue Charvet, afin de faire échouer la candidature patronale. Eh! bien non, la haine s'est fait jour; ils ont abandonné le principe et, par leur votes ridicules, ont assuré le triomphe du candidat patron réactionnaire et clérical.

Voilà où nous conduit le régime autoritaire des opportunistes qui, comme les curés, orientent hors de notre église, point de salut.

RÉSULTAT DE L'ÉLECTION A LA PRÉSIDENTENCE

Henry, fabricant	23 voix.
Isaac	7
Charvet, ouvrier	8

VICE-PRÉSIDENTENCE

1 ^{er} tour	
Romain	27 voix.
Charvet	7
2 ^e tour	
Lafontaine	28 voix.
Charvet	8

Peuple, prends garde; ce qui vient de se passer au conseil des prud'hommes peut se renouveler aux prochaines élections législatives. Balaye-moi ça et tu auras bien mérité de la vraie République, démocratique et sociale.

L'ŒUVRE DES FOURNEAUX

Les Fourneaux économiques se sont ouverts hier lundi aux consommateurs.

Sur certains points, les provisions faites n'ont pas été suffisantes.

D'ici à quelques jours, le courant se sera établi d'une façon régulière et nous connaissons au juste l'importance du service rendu à la population, ainsi que le besoin d'autres fourneaux.

Le caractère de la journée d'hier a été l'empressement des ouvriers à acheter des bons dans les dépôts qui les ont reçus et qui, publiés déjà par les journaux, le seront également par voie d'affiches.

C'est un signe excellent celui-là, car nous tenons essentiellement à ce que le public sache bien que notre but principal a été de mettre à la disposition des ménages gênés par la crise, une alimentation saine et du prix le plus réduit possible. L'œuvre de bienfaisance consistant à distribuer aux indigents des bons payés par la souscription n'est que l'accessoire, et nous sommes heureux de constater que dès la première journée les bons présentés provenaient, au moins pour moitié, des acheteurs directs.

Les intéressés trouveront des bons dans tous les bureaux des journaux de Lyon.

A TRAVERS LYON

Avis. — Le préfet du Rhône, à l'occasion du 1^{er} janvier, aura l'honneur de recevoir les autorités civiles et les personnes qui voudront bien lui faire visite le jeudi 1^{er} janvier de 1 heure à 2 heures et demie.
Entrée par la place des Terreaux.

A l'occasion du nouvel an, M. le maire de Lyon recevra le 1^{er} janvier, de une heure à trois heures, à l'Hôtel-de-Ville, les autorités civiles et militaires.

Le conseil d'administration du Mont-de-Piété de Lyon a l'honneur de porter à la connaissance du public que, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1885, il ne sera perçu que 6 0/0 d'intérêt sur tous les prêts de trois à dix francs qui seront dégagés, renouvelés ou vendus.
Le président, GILARDIN.
Lyon, 30 décembre 1884.

Drame sanglant. — Hier, à 7 heures du matin, un couteau placé à côté d'une large mare de sang a été trouvé à l'entrée du pont Tilsitt, du côté de la place de l'Archevêché.

Le commissaire de police prévenu aussitôt de cette étrange découverte, a commencé une enquête afin d'établir si l'on n'est pas en présence d'un nouveau crime.
Cependant, tout fait supposer qu'une rixe sanglante a du avoir lieu dans la nuit, et le blessé aura sans doute pu regagner son domicile.

Brutale agression. — Hier, à 9 heures du soir, un propriétaire atrabilaire se présentait en compagnie de trois individus chez son locataire, M. Rigaud, demeurant rue Duguesclin, n^o 246, sans aucune explication et le renversait à terre.

M. Rigaud, la victime de cette lâche agression, parvint à se relever meurtri et courut au poste de police, mais à l'arrivée des gardiens de la paix, les agresseurs avaient pris la fuite, non sans avoir brisé les vitres de la devanture.

Une enquête a été immédiatement ouverte sur cette affaire.

Arrestation. — Dans la journée d'hier, la nommée Sylvie Fromage, demeurant aux Charpennes, impasse Lassalle, 80, a été arrêtée sous l'inculpation de vol et conduite à la Permanence.

Accident. — Hier, vers midi, le nommé Louis Rousset, a failli être victime d'un accident qui aurait pu avoir les plus graves conséquences.

Ce jeune homme parcourait le bas-port du quai des Celestins, lorsque par suite d'un faux pas, il tomba dans la Saône.

Fort heureusement, Rousset, habile nageur, parvint à se sauver lui-même de ce danger.

Les témoins de cet accident conduisirent Rousset dans un établissement voisin, où on lui fit prendre un corsival, après quoi il a pu regagner son domicile.

Pour deux Carottes

Une scène des plus émouvantes s'est passée, dit le *National belge*, mercredi dernier, dans la salle d'audience de la justice de paix de Saint-Gilles-Waes.

Devant cette juridiction, s'occupant des affaires de simple police, comparait un tout jeune homme, ou pour mieux dire un enfant prévenu d'avoir volé... deux malheureuses carottes.

Pecardille bien excusable, dira-t-on. — Soit; mais l'acte du gamin avait un mobile plus douloureux: on avait faim chez lui.

Le procès-verbal avait été dressé sur la plainte de M. X..., riche propriétaire au très clérical village de Kemseke.

Dans l'enceinte du public s'établit un visible courant de sympathique pitié à l'apparition du pauvre petit prévenu.

M. Adolphe Meert, avocat à St-Nicolas, qui se trouvait dans le prétoire pour le soin d'autres affaires, s'est offert immédiatement à présenter la défense de l'infortuné enfant, déjà tout en larmes.

En réponse à une interpellation du défenseur improvisé, l'honorable échevin de Kemseke, chargé de la police locale, déclara que la famille, nombreuse et sans secours, du petit criminel (!!!) se mourait de faim et de misère. La froide mi-décembre lui avait pris le travail, le pain et le feu!...

Tout cela n'avait pu arrêter le bras du conseiller plaignant; il fallait frapper le voleur (!) en attendant que la nichée mourût dans la chaumière.

Heureusement qu'en Belgique, comme à Berlin, il y a des juges.

Après une vigoureuse et pathétique plaidoirie de la défense, l'honorable juge de paix prononça l'acquiescement du jeune prévenu, en se basant sur la disposition de l'article 7 du Code pénal.

Cette sentence fut accueillie par des marques unanimes d'approbation, aussitôt réprimées par le magistrat.

Nos félicitations les plus chaleureuses à M. Adolphe Meert, qui n'a pas hésité à donner au malheur l'appui de sa parole convaincue. Nos félicitations aussi à M. l'échevin de Kemseke et au juge de paix de Saint-Gilles-Waes, qui ont compris généreusement qu'à côté de la loi il y a l'équité, plus forte que la loi.

Quant au joli monieur qui fait dresser des procès-verbaux et qui met la justice en mouvement pour deux carottes, il est regrettable qu'il n'y ait point dans la loi une disposition qui condamne au pilori les Harpagnons et les ladres qui, le plus souvent, n'ont acquis leur fortune que par une confusion habile du vol et de la propriété.

HISTOIRE DE BRIGANDS

Il y a quelques jours, un grand seigneur russe, le comte Uvarof et sa femme furent capturés par des brigands aux environs de Palerme.

Les bandits laissèrent la liberté à la comtesse, mais le comte fut emmené dans les montagnes.

La comtesse mit toute la police de Sicile sur pied; ce fut en vain, les carabiniers revinrent bredouilles.

Un matin, elle reçut une lettre ainsi conçue:

« Le comte va très bien et il sera remis en liberté dès que la comtesse nous aura envoyé une somme équivalente à la valeur d'un Russe. Nous vous donnons vingt-quatre heures et nous ne vous conseillons pas de montrer la présente à la police. »

La comtesse envoya six cents roubles; le lendemain, le comte était libre.

Au moment de le renvoyer, les bandits lui dirent que, pour un Anglais, ils eussent exigé dix fois plus; mais que, pour un Russe, ils se contentaient de cette bagatelle.

A LA PETITE MIONNE

17, Rue de la Barre

Modes, fournitures et arbustes pour salons, Chapeaux garnis pour Dames depuis 3 fr. 60. Seule maison vendant sérieusement au détail au même prix du gros.

A. ROYANÉ

1, Rue de la Préfecture, 1

ÉTRENNES UTILES

Coiffures laine à	> 45 et > 65
— chenille soie	2 75 et 3 75
Capelines et Bérêts, à . . .	> 95 et 1 45
Robes d'Enfants	3 50 et 7 50
Fichus laine, depuis	> 50
Pèlerines, depuis	1 75

PÉLERINES ET FICHUS JUPONS, BAS, GILETS DE CHASSE

Robes et Manteaux d'enfants

QUESTION SOCIALE

Capital et Travail

(Suite)

III

Vendre, c'est échanger son produit contre du numéraire. Pourquoi pas contre les produits dont on a besoin? D'abord parce qu'on est toujours dans la nécessité de vendre, et que, pour une foule de raisons, on ne l'est pas dans celle d'acheter; ensuite parce qu'il est impossible de comparer directement les prix respectifs d'une multitude d'objets divers. Dans le troc en nature, l'estimation réciproque est une difficulté moins grande encore que la livraison simultanée des produits. Cette dernière obligation est une servitude intolérable. Pour échapper à ces ennuis, il fallait un intermédiaire, évaluateur commun, qui permit ce dédoublement de l'échange en deux actes distincts et indépendants: la vente et l'achat.

Or, des substances se sont rencontrées, précieuses par la variété de leurs usages, d'un très petit volume, d'une extrême divisibilité, d'une conservation à peu près indéfinie parce qu'elles sont inaltérables; enfin, et surtout d'une production illimitée. De par ces mérites, l'or et l'argent sont devenus la Marchandise-Reine qui sert de mesure commune à toutes les autres et règle leur valeur comparative.

Nul échange ne peut avoir lieu que par leur entremise. En général, un produit reste une charge, souvent un péril, tant qu'il n'est pas troqué contre ce bienheureux métal, source de toutes les joies, préserv-

LES MIEUX

PALEFRENIER

Par Henri ROCHFORT

(Suite)

— Ce qu'il eût oublié le lendemain, je ne l'aurais oublié de ma vie, répliqua Roderic.

Elle lui recommanda sinon la bassesse, au moins la prudence, devant les juges, car elle tremblait qu'il ne détruisit par quelque algarade les bonnes intentions du président.

Elle voulait assister au procès, afin d'encourager l'accusé de sa présence et de son regard, mais il le lui défendit expressément.

Se figure-t-on le scandale et la joie des feuilles avides de racontars affriolants, si Mademoiselle de Curval tombait évanouie au milieu du prétoire à la lecture de l'arrêt.

Elle intima donc l'ordre absolu de rester chez elle et d'attendre dans le silence de la

chambre à coucher que la rumeur publique l'instruisit d'un dénouement qu'elle apprendrait toujours assez tôt.

La voix du gardien avertissant que l'heure réglementaire était écoulée, coupa en deux cet échange de recommandations.

On se sépara sur cette réflexion que lança Yvonne comme une dernière flèche et qui alla mourir contre le grillage d'en face:

— Quand on songe qu'il eût été si facile d'éviter toutes ces catastrophes.

Yvonne repartit pour Paris en proie à une surexcitation composée partie d'angoisse, partie d'espoir.

Son père, très abattu de l'attitude silencieuse et glaciale qu'elle avait adoptées vis-à-vis de lui, n'osait l'interroger sur ses longues absences, auxquelles il n'osait pas non plus s'opposer, de peur de la voir retomber malade.

Le monde fantaisiste a inventé un petit jeu qui, tout innocent qu'il est, a la propriété de troubler profondément ceux qui en sont les victimes, désignées d'avance. C'est le genre de plaisanterie, connu sous le nom de « muette ».

Faire à quelqu'un une « muette », c'est le laisser entrer dans un salon, s'asseoir, se déganter et adresser la parole aux assistants sans que ceux-ci lui répondent et sans s'apercevoir qu'il existe.

— J'arrive un peu en retard, mais je croyais que le dîner était seulement pour sept heures et demie.

Mutisme sur toute la ligne. L'arrivant croit d'abord qu'on ne l'a pas entendu et reprend:

— Vous me pardonnerez de vous avoir fait attendre.

Pas un mot. Alors il interroge pour obliger à une réplique.

— Ne trouvez-vous pas que le temps s'est beaucoup rafraîchi?

Et les convives continuent les conversations commencées comme si aucun élément nouveau ne s'était introduit dans le cercle.

Après cinq minutes de ce supplice, le supplicié n'y tient plus. Il se demande en quoi il a pu démériter de l'estime générale au point que personne ne daigne l'honorer d'une question ou d'une réponse, et qu'il soit au milieu des autres comme s'il n'était pas, et il ne retrouve ses esprits que quand cette mauvaise farce a pris fin.

M. de Curval était dans l'état perplexe et agité d'un malheureux contre qui Yvonne eût organisé la « muette » en question.

Elle se mettait à table, mangeait du bout des dents, mais n'ouvrait pas plus la bouche aux sollicitations orales du marquis que si la chaise paternelle eût été là.

Le marquis ne connaissait du sort d'Aro-

nelli que ce que les faits divers lui en racontaient; et malgré la conviction où il était que sa fille en savait à elle seule sur ce sujet plus que les feuilles les mieux informées, il ne risquait pas à sonder un mystère que le silence sépulcral d'Yvonne rendait impénétrable.

Il avait compté un moment sur quelque lettre à lui adressée par Aronelli, du fond de sa prison, et dans laquelle le détenu eût fait blanc de son épée et parade de son héroïsme, puisqu'entre la vie et l'honneur il n'avait pas hésité. Il aurait montré cette protestation à Yvonne, dont elle eût vraisemblablement délié la langue obstinément paralysée. Mais pas plus que sa fille, Roderic ne soufflait mot.

Cette simplicité dans le sacrifice démentait toutes ses prévisions. En constatant que, pendant la période insurrectionnelle, le membre du Comité central n'avait dévalisé aucun logement particulier, il en avait conclu que ce grand coupable avait été jeté dans le mouvement par « l'amour des galons ». Pour un homme à ce point amoureux de la vaine gloire, le fait de s'être remis volontairement aux mains de ses exécuteurs constituait une action d'éclat dont il aurait eu beau jeu à se vanter, au moins vis-à-vis de celui dont il convoitait l'ail-

(A suivre)

vatif de toutes les misères. Cette permutation est le plus ardent des vœux, le but fixe des activités, la préoccupation universelle.

Laissons donc là désormais les pointilleries byzantines sur le Capital-Fantôme. Son rôle de paravent est fini. Voici, dans sa sinistre splendeur, le Capital-Roi. La définition à celui-là n'est point « travail accumulé, » mais « travail supprimé, » « travail volé. »

Plus que toutes les autres, une telle royauté devait faire des malheureux et des mécontents. On devine dès lors que les courtisans se sont mis en quatre pour lui fabriquer des paratonnerres. Pas de sophismes qu'ils n'aient imaginés à cette fin. La scolastique du moyen âge est moins hérissée d'arguties que l'économie politique, cette madréte servante et gardienne de sa majesté l'Empereur-Écu.

Premier trait de génie : elle l'affuble d'un masque Protée dit Capital, qui assume la responsabilité à sa place et le couvre contre les atteintes. Il est plus changeant et plus fuyant que le kaléidoscope, ce Capital Vice-Roi ! Quelle science de prestidigitation dans ses titres ! Il est d'abord du « travail accumulé, » nom vénérable qui en fait la personnification, le fils des labeurs de la multitude.

Puis le voici « instrument de travail, » père adoré, créateur infatigable des œuvres du genre humain. Il est le Père, il est le Fils ! N'est-il pas également le Saint-Esprit qui s'incarne en chacun de nous et y infuse Dieu ?

(A suivre)

CIRQUE BELLECOUR

Affluence toujours nombreuses au cirque Bellecour pour assister aux exercices variés de sa troupe d'élite.

Spectacle varié tous les soirs à 8 heures. Matinées le jeudi et le dimanche à 3 heures du soir.

CIRQUE PLÈGE

Renommée soutenue par un public avide de nouveautés.

Spectacle attrayant tous les soirs à 8 heures. Matinée le jeudi et le dimanche.

Nous apprenons avec plaisir que Mme Gabrielle Rose a pris la direction, pour quelques jours, du théâtre du Gymnase, où elle doit jouer :

Le Chercheur d'Aventures, opéra comique en 3 actes et 5 tableaux.

Et comme lever de rideau : *Le Dépit amoureux*, comédie en 2 actes, de Molière.

L'ouverture de ce théâtre aura lieu le jeudi 1^{er} janvier 1885.

Le même jour, matinée à 1 heure.

Tribune libre

Syndicat des ouvriers coiffeurs. — Résultats du concours de taille de cheveux et coiffures d'hommes, le 20 décembre, au siège de la société, quai des Célestins.

TAILLE DE CHEVEUX
1^{er} prix. — Médaille de vermeil offerte par le syndicat des patrons, décernée à M. Louis Temporel, employé de la maison Jouve, rue Dubois, 12.

2^e prix. — Médaille de bronze offerte par M. Couilleuden, décernée à M. Joannes Loy, maison Champetier, gérant des chambres syndicales, rue des Capucins, 3 et 5.

CONCOURS DE FRISURES (Hommes).
Prix unique, médaille d'argent offerte par le comité du bal, décernée à M. Artonin Gouzet, employé de la maison Périer, rue d'Ivry, 12 (Cros Rousse).

Grand Bal paré, masqué et travesti et Concert suivi d'une grande Tombola donné par la chambre syndicale des coiffeurs, le dimanche 4 janvier, à 8 heures du soir, au profit de la caisse de secours de la chambre syndicale et des fourneaux de la presse, salle des Folies-Bergères, avenue de Noailles.

Commission exécutive des syndicats lyonnais. — Tous les membres des bureaux des Syndicats sont convoqués à une réunion privée, qui aura lieu mercredi 31 décembre, à huit heures du soir, au siège fédéral, rue Grôlée, 38, au deuxième.

ORDRE DU JOUR :
Fixation et organisation de la prochaine réunion publique.

Le secrétaire : PERRILLAT.

Les Ouvriers marbriers de Lyon et de la banlieue sont convoqués à une assemblée générale qui aura lieu le dimanche 4 janvier 1885, à 2 heures, café Foiget, cours Lafayette, 113, au 1^{er}.

Ordre du jour : Discussion des statuts. Constitution définitive de la chambre syndicale.

Pour la Commission d'organisation :
Le Secrétaire, FRACHEBAUD.

Fédération des Chambres syndicales lyonnaises, 38, rue Grôlée. — Vendredi 2 janvier, à 8 heures précises du soir, réunion générale des délégués.

Nota. — Vu l'urgence de cette réunion, les délégués sont priés d'être exacts.

Pour le Conseil :
Le Secrétaire, A. GUÉTAT.

Groupe des admirateurs de Raspail. — Réunion mercredi 31 décembre, à 7 h. 1/2 du soir, au siège social.

Règlement des comptes et réception de nouveaux adhérents.
Il est urgent que tout sociétaire y assiste.

Union électorale des travailleurs socialistes. — La commission des 21, nommée salle de la Perle, le 29 novembre, est convoquée d'urgence, vendredi, 2 janvier, à huit heures du soir, chez Deville, rue Bodin 3.

ORDRE DU JOUR :
1. Communication importante ;
2. Compte-rendu des cartes distribuées ;
3. Mesures à prendre pour les prochaines réunions.

Pour la commission :
BERTRAND.

Union électorale des travailleurs socialistes. — Les électeurs du premier arrondissement sont invités à assister à une réunion publique qui aura lieu le 3 janvier, à 8 heures du soir, rue Diderot, 7, salle de la Gaite.

ORDRE DU JOUR :
1. Rapport de la commission.

2. Nomination d'une commission de vingt-un membres.

3. Question électorale.
LA COMMISSION DES VINGT-ET-UN.

Chambre syndicale des Forgerons, Marteleurs, Chauffeurs de fours, Pilonniers et Frappeurs. — Les membres de la corporation, sans travail, syndiqués ou non, qui n'ont reçu aucun secours dans les mairies, sont priés de venir se faire inscrire les mercredi et vendredi de 8 à 9 heures du soir, au siège social, cours Gambetta, 73, café Bertholus.

NOTA. — On ne sera inscrit que sur la présentation du livret d'ouvrier.

La Lige chansonnière, dans son concours semestriel qui aura lieu en février prochain, donnera, pour premier prix, le magnifique volume in-4^e de 400 pages, intitulé : « Tableau de la littérature frivole en France ou Musée des chansons », de M. Gabriel de Bonet, ouvrage curieux et intéressant au point de vue de l'histoire littéraire, orné de 45 compositions originales et spéciales de M. G.-A. Loron, gravées à l'eau-forte.

Le second prix sera une médaille d'argent. Le troisième, une médaille de bronze. Il y aura 4 mentions avec diplôme. Le sujet est libre.

On peut adresser dès à présent, franco, les manuscrits à M. Cahen, secrétaire de la Lige chansonnière, 347, rue Saint-Martin. La pièce ne doit pas être signée, mais accompagnée d'un pli cacheté contenant le nom de l'auteur et le titre ou l'épigraphe du sujet traité.

Avis Nous engageons les malades atteints de douleurs, rhumatismes, goutte, sciaticque, lumbago, maux de reins, vices et altérations du sang, à lire attentivement la lettre suivante que nous publions dans leur intérêt :

« Monsieur, depuis le mois d'octobre 1876 je souffrais de douleurs atroces dans les bras, les jambes et les reins. — J'ai consulté sept médecins sans résultat ; fatigué de la vie, je préférais la mort à une souffrance pareille. Un soir en lisant le *Petit Journal*, j'ai vu sur les annonces la guérison des douleurs par le *Topique* et le *Véritable Sirop de Bochet iodé*, de BERTRAND aîné, de Lyon. — Mon cher Monsieur, je ne saurais assez vous dire le bien que ces remèdes m'ont fait. J'ai pris douze flacons de *Sirop de BOCHET iodé*, quatre pour moi quatre pour ma femme et quatre pour ma fille, et nous nous portons tous à merveille depuis que nous avons pris de ce « Sirop ». — Beaucoup de personnes m'ont demandé le traitement que j'ai suivi pour être si vite rétabli. Je le leur ai dit. — Mon propriétaire a été de suite chercher quatre flacons, ainsi qu'une sage-femme pour son mari, et plus de vingt autres personnes qui ont pris des *Topiques* et du *Véritable Sirop de BOCHET iodé*, et toutes ont été guéries. »

« BERNARD, forgeron, 28, rue d'Allemagne, à Paris. »

NOTA. — (Exiger sur chaque produit la signature BERTRAND aîné, car il existe des imitations). *Notice gratis.* — Sirop, fl., 2 fr. 50 et 5 fr. ; les Topiques, 1 fr. 50 ; franco, 0 fr. 75 en sus. S'ad. ph. BERTRAND aîné, Hantzer, succ., 21, place Bellecour, à Lyon.

BOURSE DE LYON

Lyon, 30 décembre 1884.

Le marché change de tendances à chaque instant. Le mieux, comme nous le conseillons depuis longtemps, est de ne faire que des spéculations de courte haleine ; ne soyons pas ambitieux, contentons-nous de petites différences et répétons plus souvent nos opérations. Il faudrait de bien gros événements pour amener un mouvement durable dans un sens ou dans l'autre.

La bourse est blasée, rien ne l'émeut plus, ni les incartades coloniales, ni le gaspillage des finances, ni les crises de tous genres que nous traversons ne lui font perdre son sang-froid.

3 0/0, 79 12, très ferme.
4 1/2, 109 15.
Italien, un seul cours, 79 45.
Egypte unifiée délaissée à 322 50.
Crédit lyonnais, bien tenu, 523 75.
Banque Ottomane, 600, hésitante.
Autrichiens, 641 25.
Nord-Espagne, 542 50.
Foncière lyonnaise, 315 50.

SPECTACLES

Grand-Théâtre. — Relâche.

Célestins. — Perrache-Brotteaux.

Cirque Bellecour. — Tous les soirs, grande représentation.

Cirque Plège. — Tous les soirs, splendide représentation.

Les jeudis et dimanches, 2 représentations, à 3 h. et à 8 h.

Cirque Rancy, avenue de Saxe.

Casino. — Tous les soirs, à 8 h., concert-spectacle ; le Rhône s'amuse, revue.

Scala-Bouffes. — Tous les soirs, à 8 h., brillante représentation.

Folies-Bergères. — Tous les dimanches, fête de famille par les Enfants de la Gaite ; les mardi et jeudi, à 8 h., grande séance de patinage.

Alcazar. — Tous les dimanches et fêtes, soirée dansante.

Casino de Vaiss. — 7 h. 1/2. — Tous les dimanches, jeudis et fêtes, représentations variées.

N° 119

L'Avenir de Lyon

BON D'ACHAT

30 Décembre 1884

Ce bon doit être détaché tous les jours et conservé.

AVIS. — Nous rappelons à tous nos lecteurs que nous tenons à leur disposition, dans nos bureaux, rue Quatre-Chapeaux, 11, contre 60 bons d'achat et la somme de QUATRE francs, une police d'assurance de la société l'Avenir des Familles, remboursable à CENT francs.

Le gérant, J.-B.-A. PAGES

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 70

On demande UN GÉRANT SÉRIEUR
Disposant de 2 à 3.000 fr.

Ecrire à la direction du journal en formation

« l'Echo de Lyon »

Lyon — 4, RUE MERCIÈRE. 4 — Lyon

CHAPELLERIE

RIVIER SŒURS

Rue Centrale, 43 et r. de l'Hôtel-de-Ville, 80

Mise en vente d'un choix considérable de Chapeaux feutre HAUTE NOUVEAUTÉ, et de Casquettes de toutes formes et à tous prix. — Bonnets grecs et articles fantaisie en tous genres. — RAYON SPÉCIAL pour Dames et Fillettes.

Grand arrivage de Chapeaux feutre toutes formes, des meilleurs fabrications de France. Prix unique. . . 3f.60

PHOTONATURE ET HÉLIOCHROMIE

Procédés brevetés S. G. D. G.

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

La Société Générale de Photonature exploitant ces deux procédés, les seuls donnant à la couleur une inaltérabilité parfaite et n'ayant à redouter aucune imitation, se recommande aux connaisseurs et amateurs du beau pour ses Portraits artistiques, Reproductions, Agrandissements, etc., etc. Cet important établissement bien situé, livre aussi de la Photographie en tous genres.

SALONS D'EXPOSITION

Rue du Plat, 2, au Premier

MAISON DU PALAIS-ROYAL (près le pont Tilsitt)

ENTRÉE LIBRE tous les jours

(DIMANCHE COMPRIS)

IMPRIMERIE MODERNE

70, Cours de la Liberté, 70

Labours, Thèses, Journaux, Prospectus, Affiches, etc., à des prix modérés.

TOPIQUE BERTRAND AÎNÉ

Le seul ayant été breveté et dont la vente a été permise par arrêté de la Cour de cassation du 3 janvier, 1854. — QUARANTE ANS DE SUCCÈS — INFAILLIBLE contre les douleurs rhumatismales, les névralgies, sciaticques, congestions cérébrales, ophtalmies, douleurs de reins, fluxions de poitrine, pleurésie, toux rebelles, etc. — Peu de maladies ne reçoivent un soulagement immédiat par son application. — Prix, suivant grandeur, de 50 centimes à 3 fr. (Envoi franco contre timbres ou mandat-poste).

AVIS. — Se défier des imitations, exiger comme garantie la signature BERTRAND AÎNÉ, et l'insigne ci-contre.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal